

# Le Mot du Directeur

---



Ces pages qui s'ouvrent me donnent une occasion supplémentaire de m'adresser à vous.

Les premiers mois que j'ai passés dans la Marne ont été occupés à découvrir le S.D.I.S et les corps de sapeurs-pompiers. Les visites des centres de secours et des centres de secours principaux ont été autant d'occasions d'échanger avec les sapeurs-pompiers présents. Je renouvellerai ces réunions et je les ouvrirai aux sapeurs-pompiers des corps de première intervention.

C'est une image de sapeurs-pompiers dévoués et courageux que j'ai aujourd'hui. Ils sont animés par une volonté de se former, de s'améliorer pour toujours apporter aux victimes et aux sinistrés une qualité de service public remarquable.

Certes, les difficultés ne manquent pas et c'est de la mission de tous que de rechercher des solutions. De nombreux centres de secours sont confrontés au problème de la disponibilité en journée des sapeurs-pompiers. Il n'existe pas « une » solution miracle, compte tenu de la diversité des situations. Cela nous impose d'examiner, au cas par cas, ces difficultés.

Plusieurs moyens existent, qu'ils soient législatifs ou réglementaires tels que les conventions passées avec les employeurs, les ristournes fiscales et les remises sur les cotisations d'assurance de ces derniers lorsqu'ils emploient des sapeurs-pompiers volontaires. De même, un label employeur citoyen sera prochainement mis en place pour saluer leur esprit civique.

Pour développer tous ces dispositifs, un service de soutien au volontariat rattaché au directeur a été créé. Je souhaite qu'il puisse agir de façon coordonnée et efficace.

Mais la disponibilité, c'est aussi donner une image d'efficacité de rigueur et de bonne gestion des centres, comme mettre en place des tableaux d'astreinte, comme alerter les effectifs justes nécessaires pour chaque appel, comme garder un contact avec les employeurs, véritables partenaires.

Le manque de disponibilité est un problème qu'il faut prendre à cœur. Il est vital pour le service public de pouvoir assurer ses missions, surtout les missions d'urgence où des vies et des biens sont en jeu.

L'efficacité des secours est aussi conditionnée par la formation des sapeurs-pompiers. J'ai demandé au chef du groupement formation d'engager une réflexion pour améliorer la réponse donnée à la demande de plus en plus grande de formation dans les centres de secours et les centres de première intervention.

D'autre part, des exercices à dimension départementale ont été organisés ces derniers mois et d'autres se dérouleront encore. C'est à chaque fois un moment privilégié pour s'entraîner à agir, en dehors des types d'interventions habituelles, face à des situations où les procédures et les méthodes d'intervention sont différentes.

Une des qualités du service est de savoir faire face à toutes les situations, courantes ou exceptionnelles et de disposer du matériel performant et bien entretenu à chaque instant. Je ne doute pas que chacun et chacune est pleinement conscient de ses devoirs pour la réussite des missions des sapeurs-pompiers.

---

Colonel Pascal COLIN.